



Syndicat Mixte de Développement des Landes d'Armagnac (Siren : 200035624)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Roquefort
Arrondissement	Mont-de-Marsan
Département	Landes
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	14/12/2012
Date d'effet	01/01/2013

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	31 chemin de Bas de Haut
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	40120 ROQUEFORT
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	17 426
Densité moyenne	13,57

Périmètres

Nombre total de membres : 2

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
40	CC des Landes d'Armagnac (200035541)	CC
40	CC du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais (244000774)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
<p>Aménagement de l'espace</p> <p>- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)</p> <p>- <i>activités d'études, d'animation ou de gestion nécessaires à l'élaboration et à la mise en oeuvre de programmes de développement local en cohérence avec le PADD du SCOT, - assurer la maîtrise d'ouvrage des nouvelles démarches collectives dans les domaines de l'artisanat, du commerce, de l'agriculture, de l'habitat, de l'urbanisme des services et des programmes européens.</i></p>
<p>Développement touristique</p> <p>- Tourisme</p> <p><i>Création d'un office de tourisme intercommunautaire dont les missions seront : -l'accueil, - l'information, - la promotion concernant toute activité culturelle, sportive et de loisir d'intérêt communautaire, - coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local, - coordination des manifestations culturelles à vocation touristique intercommunautaire, -assistance technique au développement touristique local sur des projets reconnus d'intérêt intercommunautaire, - consultation sur des projets d'équipements collectifs touristiques</i></p>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)